

COMPTE RENDU de réunion du Comité Syndical

Séance du DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - 09 mars 2017

| | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Nombre de délégués</i> | | Le jeudi 09 mars 2017, à 11h00, le Comité Syndical du SMAGE DES GARDONS s'est réuni en séance ordinaire à CASSAGNOLLES, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 22 février 2017. |
| <i>En exercice</i> | 56 | |
| <i>Présents</i> | 33 | |
| <i>Pouvoirs comptant au QUORUM</i> | 3 | |
| <i>Votants</i> | 36 | |

Etaient présent(e)s (votants) : M. LAYRE (Président), MME LAURENT PERRIGOT (Conseil Dptal. du Gard), MME BLANC (Conseil Dptal. du Gard), M. GRAS (Conseil Dptal. du Gard), MME PEYRIC (Conseil Dptal. du Gard), M. BUREL (Alès Agglomération), M. ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes), M. PRADILLE (CC Causse Aigoual Cévennes), M. VINCENT (CC Pays d'Uzès), MME FOUANT (Commune de Cognac), MME RAYMOND (Commune de Dions), M. MANGIN (Commune de Domazan), M. KUPKE (Commune de Estézargues), M. POLLINO (Commune de la Calmette), M. ROCHEBLAVE (Commune de Lédignan), MME LEPLAT-COQUELET (Commune de Sébastien d'Aigrefeuille), M. PARISOT (Commune de Vézénobres), MME MAQUART (Commune de Saint Gèniès de Malgoirès), M. VOLEON (Commune de Saint Bauzely), M. BERTHEZENE (Commune de Fons Outre Gardon), M. DE GONZAGA (Commune de la Rouvière), M. POUDEVIGNE (Commune de Gajan), M. LEBAT (Commune de SAUZET), M. VEYRUNES (Commune de Montagnac), MME HACHET (Commune de Saint Mamert du Gard), MME LEGRAND (SI de l'Ourne), M. IGLESIAS (SI du Gardon d'Anduze), M. ROSIER (SI du Briançon), M. GALHAC (SI du Briançon), M. BONNAFOUX (SI de la Droude), M. COLRAT (SI de la Droude), M. BENEZET (SI du Gardon d'Alès), M. PERRET (SI du Gardon d'Alès),

Absent(e)s représenté(e)s

- Mme Hélène MEUNIER (Conseil Dptal. du Gard) représentée par Mme LAURENT PERRIGOT (Conseil Dptal. du Gard),
- M. GENVRIN (CC Pays d'Uzès) représenté par M. VINCENT (CC Pays d'Uzès),
- M. PEREZ (Alès Agglomération) représenté par M. LAYRE (Président du SMAGE des Gardons et SI du Gardon d'Anduze)

Présent(e)s sans voix délibérative

- M. BURGOS (CC Causse Aigoual Cévennes), M. ESPAZE (CC Causse Aigoual Cévennes), MME FHAL (Commune de Sébastien d'Aigrefeuille), M. CHAPERT (Commune de SAUZET), M. DUBRUC (SI du Gardon d'Anduze), M. MEYRUEIS (SI de la Droude),

Absent(e)s excusé(e)s

- M. ROUSTAN (Alès Agglomération) M. REY (SI de la Droude), M. RUAS (Commune de Saint Jean du Gard), M. GRASSET (Commune de Montagnac), M. FERNADEZ (Commune de Boucoiran et Nozières), MME CHARBONNAUX (Commune de Pouzilac), M. PANATTONI (Commune de Domessargues),

Autres personnes présentes

M. GEORGES, MME FATA LIVIA (SMAGE des Gardons), M. GAY (Alès Agglomération), M. RAVEL (Alès Agglomération),

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 11h00.

Point 1 – Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Délibération n° 2017/01

Comme le prévoit le Code Général des Collectivités territoriales, le Président propose au Comité Syndical de débattre des orientations budgétaires en prévision de l'élaboration du budget 2017.

Le comité syndical pour l'adoption du budget se déroulera le **28 mars 2017** à 9h30 à CASSAGNOLLES.

Bilan d'activité de l'année 2016

ACTIVITE DE L'EQUIPE

L'année 2016 a été marquée une nouvelle fois par une **très forte activité de l'équipe**. Cette activité est **notamment à associer** :

➔ **aux travaux** :

- **entretien** (végétation, atterrissement, invasives),
- **post crue** (post crue 2015, essentiellement sur les Cévennes),
- **finalisation des travaux conduits en 2015** (Protection de berge de Remoulins, travaux hydrauliques et de restauration physique de Domazan, franchissabilité des seuils de la Gardonnenque...),
- poursuite des **projets de travaux à venir** (digue d'Anduze, restauration du Briançon, travaux hydrauliques de Montfrin....)

➔ **aux démarches d'études et d'animation** : poursuite d'ALABRI 2, étude de délocalisation, finalisation de l'étude des volumes prélevables, lancement du PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau), lancement des démarches sur la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), étude sur les karsts Hettangien et Urgonien,...

➔ à l'élaboration du **contrat de rivière** 2017-2022, finalisé en octobre,

➔ au **renouvellement de la DIG** (Déclaration d'Intérêt Général) des travaux d'entretien pour la période 2017-2022 (arrêté préfectoral obtenu le 5 janvier 2017).

L'équipe est restée relativement **stable** sur l'année 2016. Amandine LECROART a rejoint toutefois l'équipe administrative en début d'année en remplacement de Christelle LE DISSES. Elle a en charge la participation au secrétariat et à la compatibilité, en collaboration avec Majida FALA LIVIA, ainsi que la gestion des marchés publics.

Pierre NEGRE, recruté en novembre 2015, a pu prendre en charge les travaux d'entretien des cours d'eau, avec l'appui de l'équipe, et plus particulièrement de Régis NAYROLLES, et mener à bien la DIG. Sa prise de poste est aujourd'hui achevée.

Plusieurs remplacements ont été nécessaires dans l'équipe verte pour faire face à des absences (maladie, accidents du travail...) et ainsi maintenir la capacité d'action de l'équipe. L'acquisition de matériels, tels que le débusqueur (2015) et le broyeur (2016), a permis de gagner en efficacité d'action tout en préservant les agents (diminution de la pénibilité par la mécanisation).

Les techniciens du syndicats ont participé à plus de 400 réunions en 2016 principalement pour faire avancer les projets portés par le syndicat (près de la moitié des réunions). 15% des réunions sont des **réunions de chantiers** ce qui reste important pour une année marquée essentiellement par des travaux d'entretien et post crue.

L'équipe du syndicat porte près de **70 projets** dont la plupart résulte d'opérations en maîtrise d'ouvrage (travaux, études, animation...). L'appui technique assuré par le syndicat (une dizaine de dossier par an en moyenne) reste précieux pour les collectivités dans la mise en œuvre de travaux. Certains projets mobilisent à eux seuls un temps de travail très important : contrat de rivière, mise en œuvre de la GEMAPI, PGRE, restauration du Briançon à Théziers, renouvellement de la DIG...

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En section de fonctionnement, l'année 2016 a été marquée par :

- ➔ La réalisation de **travaux courant importants** avec le **post crue 2015**, la **surveillance des ouvrages hydrauliques classés** ou encore le plan de gestion des espèces invasives,
- ➔ L'engagement ou la poursuite d'**études** particulièrement **stratégiques** : lancement du PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau – phase de préparation), lancement de **l'étude sur les karsts**, lancement de la démarche sur la **GEMAPI**, poursuite de l'inventaire des petites zones humides...

SECTION D'INVESTISSEMENT

En section d'investissement, l'année a été essentiellement marquée par :

- ➔ La poursuite de l'élaboration de **plusieurs projets de travaux** : Prolongation de la digue d'Anduze, suivi du confortement de la digue d'Anduze, travaux hydrauliques de Montfrin et de Saint Quentin La Poterie, restauration du Briançon à Théziers,
- ➔ La mise en œuvre de **l'animation pour la réduction de la vulnérabilité** (finalisation ALABRI 1, ALABRI 2, lancement de la démarche sur les bâtiments publics en parallèle d'ALABRI 2),
- ➔ La préparation et la mise en œuvre de nombreuses démarches sur la ressource en eau : finalisation de l'étude « volumes prélevables », animation sur la réduction des pesticides en Zone Non Agricole, mise en place des stations hydrométriques pilotes sur les Cévennes, poursuite de l'étude des toxiques sur l'Avène....
- ➔ la finalisation du plan **de gestion durable du Gardon d'Alès aval**,
- ➔ Préparation puis lancement de démarches importantes en lien avec les milieux aquatiques : **seuil de Collias** (franchissabilité), plan de gestion durable du **Gardon d'Anduze**...

Nos équipes se sont par ailleurs **investies** dans les outils de programmation et de planification, particulièrement stratégiques pour notre territoire :

- ➔ Mise en œuvre du **PAPI 2** (signature de l'avenant) et premières réflexions sur le PAPI3,
- ➔ Elaboration de la **SLGRI** (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation),
- ➔ **Elaboration du contrat de rivière 2017-2022** (approuvé par la CLE en octobre 2016). Le contrat de rivière prévoit la réalisation de **130 millions d'€** d'actions par 92 maîtres d'ouvrage avec un apport de subventions de près de **80 millions d'€**.
- ➔ Mise en œuvre du **SAGE**.

ENDETTEMENT

L'année 2016 n'a pas nécessité la mobilisation d'emprunts supplémentaires. L'endettement du SMAGE des Gardons est caractérisé par :

- ➔ Un emprunt sur **10 ans** contracté en 2009 pour la construction du barrage de Saint Geniès de Malgoirès (Crédit agricole),
- ➔ Trois emprunts mobilisés pour l'acquisition des locaux du siège (2012 et 2013) :

- 180 000 € sur 20 ans (Caisse d'Epargne),
 - 350 000 € sur 15 ans (Crédit agricole),
 - 120 000 € sur 15 ans (Banque Chaix).
- ➔ Un **emprunt** de 300 000 € sur 15 ans (Crédit agricole) pour faire face à plusieurs projets d'investissement en 2015 (protection de berge au pied de la digue de Remoulins, travaux de restauration du Briançon à Domazan, travaux de continuité écologique – tranche 1),
- ➔ Un **emprunt à court terme** sur 2 ans de 1.5 millions d'€ pour faire face aux besoins de trésorerie (Crédit agricole). Effectivement les lignes de trésorerie dont nous disposons (Banque Postal 164 000 € et Crédit agricole 230 000 €) ne permettaient pas de faire face aux fortes dépenses 2015 et la mobilisation de ligne de trésorerie conséquente est devenue impossible depuis la crise financière.

RAPPORTS D'ACTIVITE

Afin d'illustrer en détail l'activité du syndicat sur l'année 2016, les **rapports d'activité du syndicat** (siège et équipe verte) sont d'ores et déjà en téléchargement sur le serveur documentaire du SMAGE des Gardons dans l'espace « Comité Syndical/Comités syndicaux 2017/ 9 mars 2017 » (cf fiche de connexion jointe).

Ces documents sont très détaillés et permettent de disposer d'une vision relativement complète des activités du syndicat.

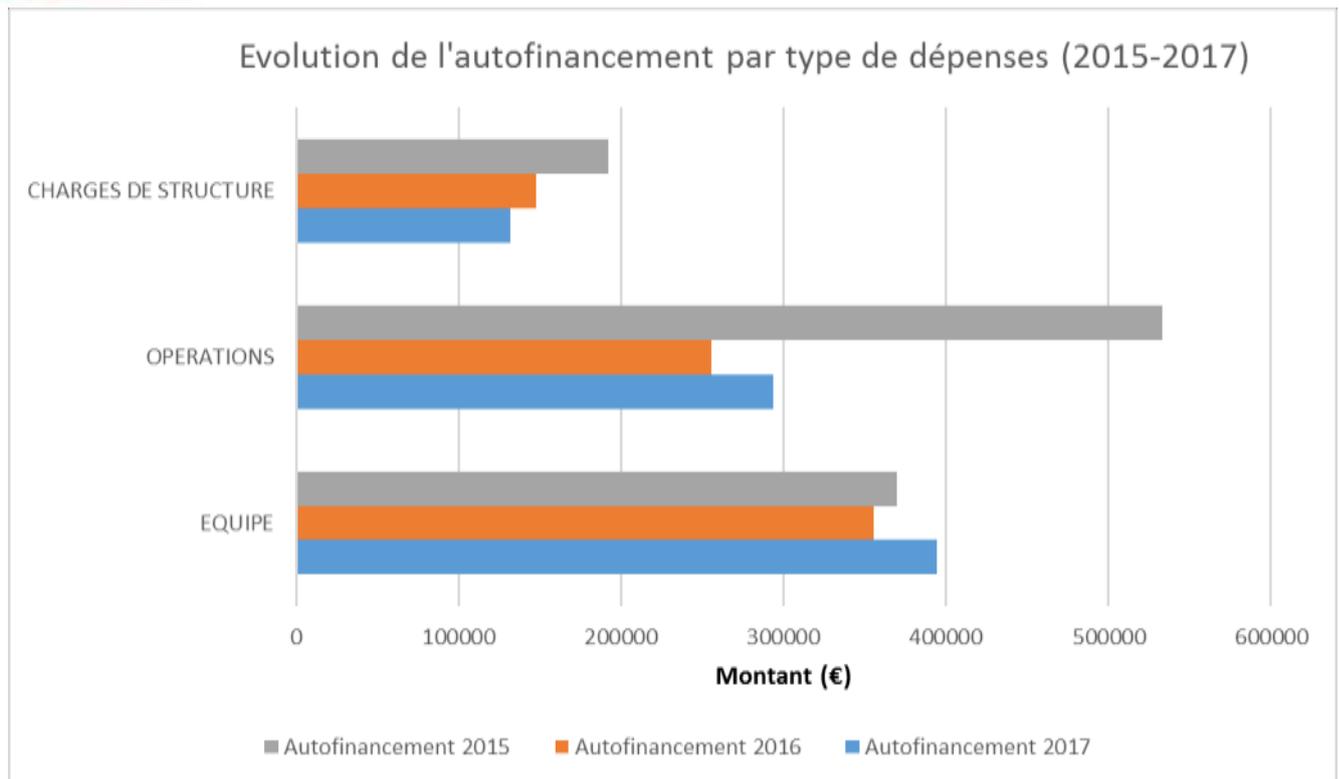
Orientations budgétaires 2017

OBJECTIFS

L'objectif stratégique de l'année 2017 vise à assurer la **poursuite de nos activités** tout en intégrant les **contraintes budgétaires** fortes de nos membres et le **fort besoin de stabilité** au moment d'une modification conséquente de la gouvernance (nouvelle compétence GEMAPI).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

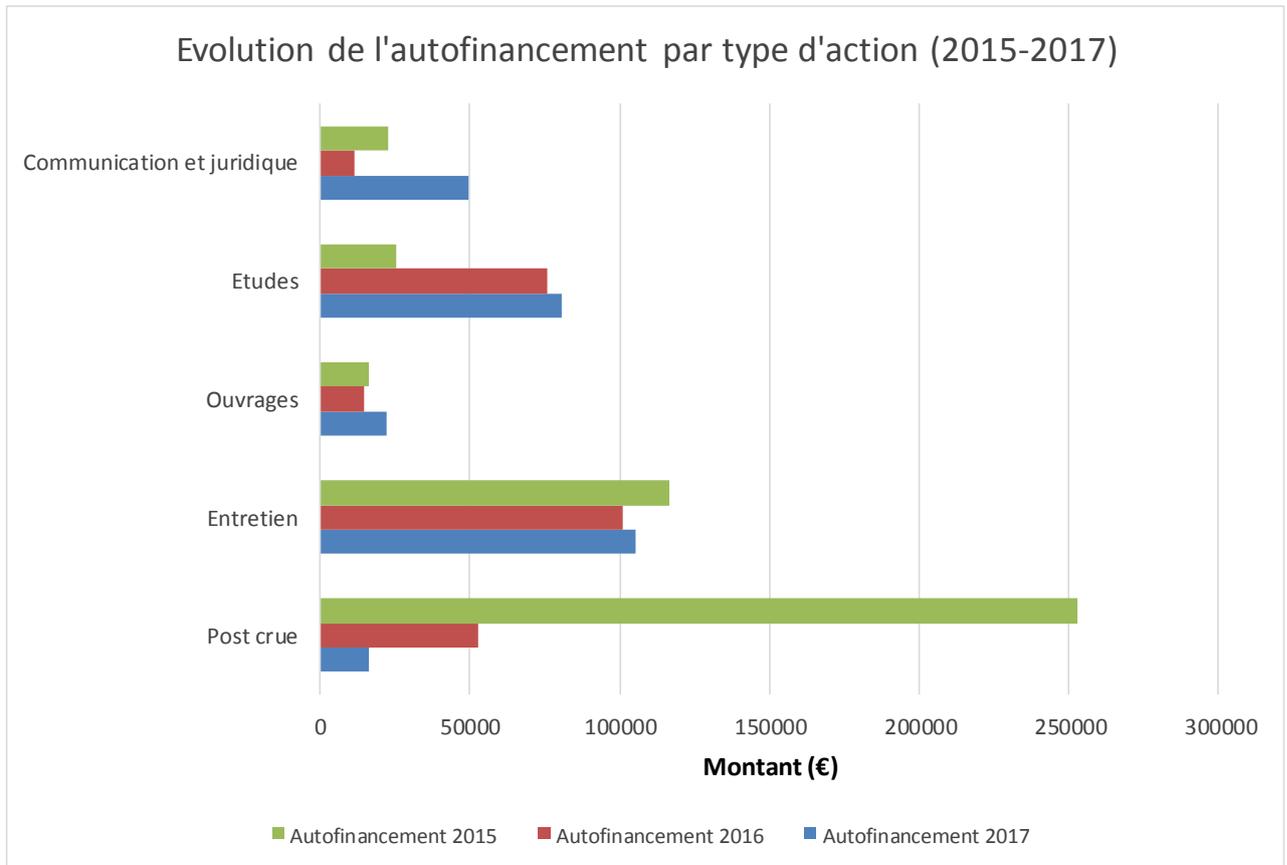
Sur la base du programme d'actions prévu et des premières estimations budgétaires, les besoins en autofinancement pour le fonctionnement seraient les suivants :



Les principales caractéristiques du budget de fonctionnement 2017 seraient :

- ➔ **une légère augmentation des dépenses liées aux équipes** qui est directement associée à la prévision de recruter provisoirement un demi-poste administratif, donc non financé. La charge de travail de la cellule administrative est trop importante et a été très fortement accentuée par l'effet des crues de fin 2014 et des travaux et actions qui en ont découlés en 2015 et 2016. Un retard s'est ainsi accumulé qui pourrait être préjudiciable au syndicat (perte de subventions notamment). Par ailleurs cette charge de travail risque d'être alourdie par la mise en œuvre de la GEMAPI, le prélèvement à la source, une plus grande rigueur exigée par le SMD, des dossiers complexes de gestion de ressources humaines (maladies professionnelles, longue maladie...), les contentieux en cours (travaux de continuité écologique)...
- ➔ la **diminution des charges de structure**, en grande partie associée à une diminution des **frais financiers**,
- ➔ une **légère augmentation** du montant affecté aux opérations qui relèvent de la section de fonctionnement, ce qui est logique puisque les travaux d'entretien, notamment, font suite aux travaux lourds de restauration réalisés depuis de nombreuses années. Par ailleurs certaines études, sur la ressource en eau notamment, relèvent de la section de fonctionnement et peuvent présenter un montant élevé (étude sur les karsts, PGRE, GEMAPI...). Le montant de l'autofinancement à apporter pour réaliser les actions inscrites en fonctionnement resterait très inférieur à celui mobilisé en 2015, qui était fortement affecté par l'effet des crues de fin 2014.

Les dépenses liées aux études et travaux seraient ainsi les suivantes :



On note ainsi une forte diminution des travaux post crue, qui étaient sur représentés suite aux crues de fin 2014 et encore significatifs suite aux crues de 2015.

Le montant pour les travaux d'entretien est relativement stable car la diminution des interventions sur les invasives est compensée par des prévisions de travaux plus conséquents de restauration forestière (finalisation de la tranche 4 et lancement de la tranche 5).

Le montant global de **l'autofinancement en section de fonctionnement** approcherait **820 000 €** ce qui est à mettre en perspective avec le **montant total de la cotisation 2016 qui approche 680 000 €**. Ces éléments confirment bien la nécessité de **réajuster à moyen terme les cotisations aux dépenses**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **besoins en investissement** pour l'année 2017 approcheraient, en première analyse, **350 000 €** contre **600 000 €** en 2016 et près d'**1.3 million** en 2015.

Le budget d'investissement serait essentiellement marqué par les éléments suivants :

➔ Inondation :

- Réalisation des **travaux hydrauliques** à Montfrin,
- Poursuite des **projets en cours** d'élaboration : prolongation de la digue d'Anduze, travaux de restauration physique du Briançon à Thézières, étude hydraulique du l'Auriol...

- Conduite des opérations de **réduction de la vulnérabilité** : poursuite d'ALABRI 2 et lancement de la réduction de vulnérabilité des bâtiments publics sur le secteur concerné par ALABRI 2,
- Lancement du **Plan de Gestion durable du Gardon d'Anduze**.
- ➔ **Ressource en eau** : finalisation de l'animation pour la réduction des pesticides et les économies d'eau sur les zones non agricoles et de l'étude sur les toxiques de l'Avène. Les autres démarches en lien avec la ressource en eau relèvent de la section de fonctionnement,
- ➔ **Milieux** : finalisation des travaux pour la continuité écologique et des démarches d'études préalables de restauration physique suite aux crues de fin 2014 (Ourne, Carriol...) ainsi que le lancement d'études sur la franchissabilité des seuils de Collias et de Remoulins,
- ➔ **Gouvernance** : mise en œuvre du SAGE,
- ➔ **Investissement matériel** : renouvellement « annuel » du matériel de l'équipe verte (tronçonneuses, débroussailleuses,...) et des équipements informatiques.

Le remboursement en **capital des emprunts** est de l'ordre de 80 000 € en 2017.

Le besoin d'autofinancement en investissement pourra être en partie satisfait par le FCTVA et les reports. Les reports pourront paraître très importants en 2017 en lien avec l'emprunt à court terme de 1.5 millions contractés en 2015 pour faire face aux besoins de trésorerie. Il conviendra d'être vigilant car cet emprunt devra être remboursé en milieu d'année 2017.

EQUILIBRE GLOBAL

Ces éléments mettent bien évidence que **le besoin en autofinancement global est bien supérieur aux cotisations** apportées. Effectivement le besoin en autofinancement sous la forme actuelle du syndicat dépasse **1 millions d'€** pour une cotisation prévisionnelle à **680 000 €**. Toutefois, pour l'année 2017, la conjonction de différentes tendances peut a priori nous permettre de faire face à une telle situation :

- ➔ d'après les premiers éléments budgétaires, nous pourrions disposer d'un **report suffisant**, certes diminué par rapport aux années précédentes mais qui resterait en capacité de **compenser le déficit de cotisation**,
- ➔ après une année 2015 très riche en travaux structurants et post crue, les années 2016 et 2017 demeurent des **années de transition** à faible volume travaux en section d'investissement.

Les reports restants permettront donc de faire face cette année mais avec une marge de manœuvre réduite et surtout le **besoin d'assurer une transition vers un nouveau mode de gouvernance**.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Au regard de ces différents éléments, il est proposé de **stabiliser les cotisations par rapport à 2016** pour les collectivités autres que le Département.

Suite aux modifications de statuts réalisées en fin d'année dernière, le mode de cotisation est simplifié puisque la base de calcul devient la répartition des cotisations 2016. Les seules évolutions attendues concernent :

- ➔ l'éventuelle redistribution des taux de participation de communes qui ont quitté le SMAGE suite au rattachement de la CC Leins Gardonnenque à Nîmes métropole (excepté Parignargues qui a rejoint la CC Pays de Sommières et Moussac qui a rejoint la CC Pays d'Uzès). Les montants sont toutefois très réduits (environ 2500 € pour l'ensemble du syndicat),
- ➔ Une diminution des contributions du Département (cf ci-dessous).

Le **Département du Gard** a mis en œuvre une **politique forte d'économie** pour faire face à ses difficultés budgétaires. Il a ainsi été demandé aux structures dont il est membre de participer à ce programme d'économies par le biais d'une diminution de sa contribution. Le Département du Gard nous a demandé **de fixer sa contribution à 296 163 €** soit une diminution de près de 20% de sa cotisation 2016.

Le SMAGE des Gardons est un syndicat qui a toujours construit son budget en :

- ➔ **lissant les dépenses** (recours à l'emprunt, priorisation des actions...),
- ➔ assurant la répartition des recettes liées à l'excédent de la manière que les dépenses. Ainsi une collectivité ne cotise pas deux fois pour un même projet (car elle « récupère » l'année suivante les excédents qui réduisent d'autant sa cotisation),
- ➔ mobilisant le **maximum de recettes possibles** par la mise en œuvre de tous les outils de gestion à disposition (PAPI, SAGE, contrat de rivière...),
- ➔ étant particulièrement **prudent sur les dépenses de fonctionnement**, ce qui explique d'ailleurs aujourd'hui que l'équipe administrative soit clairement sous dimensionnée et l'équipe technique soit en flux tendu.

Ces différents principes de gestion **respectent les demandes explicites formulées par le Département** dans son courrier du 30 juin 2016 (courrier qui sollicitent les structures dont il est membre pour abaisser sa contribution).

Les excédents budgétaires attendus en 2017, en grande partie en lien avec les restes à réaliser, devraient permettre de faire face, non sans difficulté, à cette diminution de contribution du Département sans forcément augmenter les cotisations des autres collectivités, tout en maintenant l'activité de base du syndicat (projets en cours, engagements contractuels...). Il convient toutefois de souligner **qu'aucune nouvelle opération importante ne pourra être engagée sur l'année 2017** que ce soit d'un point de vue **financier** comme d'un point de vue du **plan de charge de l'équipe**.

L'année 2017 est une **année de transition** durant laquelle nous allons construire une **nouvelle gouvernance** à l'échelle du bassin versant (nouvelle répartition des compétences locales). Cette nouvelle gouvernance aura des **répercussions fortes** sur notre structure, notamment d'un point de vue budgétaire, avec :

- ➔ la possibilité de **modifications significatives** de la composition du SMAGE mais également du volume de projets à porter (en fonction du choix des élus sur le rôle du SMAGE des Gardons sur le territoire),
- ➔ la **diminution des contributions du Département** qui ne pourra plus participer à l'autofinancement des compétences GEMAPI (à partir de 2020).

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné depuis plusieurs années, le **besoin en autofinancement** pour le fonctionnement et l'investissement du SMAGE dans sa configuration actuelle est **supérieur à 1 millions d'€** soit 1/3 à la moitié de plus que les **contributions actuelles (680 000 €)**. Les reports permettent de maintenir provisoirement cette situation sans affecter fortement les contributions. Toutefois, à activités et moyens constants, la contribution globale devra augmenter significativement dans les années à venir et il paraît **indispensable de préserver le peu de report encore disponible pour lisser les augmentations**.

Il est donc particulièrement important d'assurer la **plus grande stabilité possible** durant cette année particulière qu'est 2017.

DECISION

Ainsi il est proposé de construire un budget sur la base de la **stabilisation des cotisations** au niveau de 2016 pour les collectivités hors Département du Gard et d'une diminution de la cotisation du Département, conformément à sa demande, pour la porter à **296 163 €** (les cotisations prévisionnelles sont jointes au présent rapport).

A l'issue de la présentation et des débats, **l'assemblée** :

- A pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2017 et de la tenue du débat d'orientation budgétaire.
- A validé la proposition de construire un budget sur la base de la **stabilisation des cotisations** au niveau de 2016 pour les collectivités hors Département du Gard et d'une diminution de la cotisation du Département, conformément à sa demande, pour la porter à **296 163 €** (les cotisations prévisionnelles sont jointes au présent rapport).

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance était levée à 12h30

Le Président

Jacques LAYRE

The image shows a circular blue stamp for SMAGE des Gardons. The stamp contains the text: "SMAGE des Gardons", "Espace Feuchères", "6 Avenue du Général Leclerc", and "30000 NIMES". The words "Syndicat Mixte" and "Gestion Equilibrée des Gardons" are written around the perimeter of the circle. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, and the name "Jacques LAYRE" is printed in bold black text below it.